



POLE FORMATION

Arbitrage Espoirs PROA

Règle des 14 secondes

Destinataires : Arbitres et OTM de Championnat de France, Liges et Comités

Nombre de pièces jointes : 1

- Information**
 Diffusion vers :
 Echéance de réponse :

Le Bureau Fédéral lors de sa réunion du vendredi 23 septembre 2016 a donné une suite favorable à la demande de la LNB d'appliquer la règle des 14 secondes après rebond offensif dans le championnat Espoirs Pro A.

Cette modification s'appliquera à compter de la journée 7 du championnat Espoirs Pro A, soit **le 5 novembre 2016**.

Rappel de la règle : Article 29.2.3 :

Après que le ballon a touché l'anneau du panier de l'adversaire, le chronomètre des tirs doit être réinitialisé à :

- ✓ 24 secondes si l'équipe adverse prend le contrôle du ballon.
- ✓ 14 secondes si l'équipe qui reprend le contrôle du ballon est la même équipe que celle qui avait préalablement le contrôle du ballon avant que celui-ci touche l'anneau à la suite d'un tir ou d'une passe

Le Pôle Formation a mis en place une formation en ligne proposée aux arbitres et OTM du championnat Espoirs Pro A afin de les préparer à l'application de cette règle.

Cette formation contient un cours, des quiz d'auto-évaluation écrits, des quiz d'auto-évaluation vidéo

Les arbitres championnat de France sont tous invités à :

- se connecter à leur compte e-learning sur www.inffbb.sporteef.com
- ouvrir un compte si nécessaire (voir guide joint)
- cliquer en bas de page sur "Arbitres" ou "OTM" dans le "Catalogue thématique des formations" ou dans "Formations à la une"
- choisir "Formation à la règle des 14/24 secondes"



La durée de cette formation est estimée à 1 heure 30 maximum et peut se faire quand l'arbitre / l'OTM le souhaite. Elle peut être interrompue et reprise sans risque de perte des étapes suivies préalablement.

Vous trouverez en pièce jointe le guide e-learning qui présente entre autres le fonctionnement de la plate-forme de formation à distance.

Contact

Mail : ahamzaoui@ffbb.com

Tél. :

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Abdel HAMZAOUI Responsable arbitrage du projet Espoirs ProA	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Formation	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2016-10-21 2-OFFICIELS - Règle 14 secondes - Espoirs PROA - VFIN .docx	